



VILLE DE MELUN

République Française

Envoyé en préfecture le 19/05/2023

Reçu en préfecture le 19/05/2023

Publié le

ID : 077-217702885-20230519-2023\_43-AR



**Décision  
budgétaire  
portant  
virements de  
crédit pour  
dépenses  
imprévues**

**N° 2023.43**

**DECISION DU MAIRE**  
**Décision budgétaire portant virements de crédit**  
**pour dépenses imprévues**

**Le Maire de la Ville de Melun,**

VU l'article L.1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L.2122-22 alinéa 1<sup>er</sup> du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L.2322-1, du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L.2322-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

VU la délibération n°2020.07.5.60 du Conseil municipal en date du 04 juillet 2020 donnant délégation de pouvoir au Maire, notamment pour réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum annuel de 4 millions d'euros ;

VU la délibération n°2023.04.11.72 du 06 avril 2023 relative au vote du budget primitif 2023 ;

VU la délibération n° 2022.11.26.217 relative à la participation au capital social de la SCIC COOP'IN de la Ville de Melun et la désignation des représentants de la Ville.

**CONSIDERANT** l'inscription en dépenses imprévues au budget voté le 06 avril 2023 à hauteur de 102 607,76 € au chapitre 020 « Dépenses imprévues – Investissement » pour la section d'investissement, et le disponible à ce jour de 102 607,76 € ;

**CONSIDERANT** le besoin urgent de la coopérative Coop'In d'augmenter son capital ;

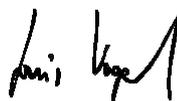
**DECIDE :**

De procéder aux virements des crédits suivants, à partir des crédits de dépenses imprévues (chapitre 020 en section d'investissement), conformément au tableau ci-dessous.

Chapitre	Nature	Fonction	Motif de la demande	Opération	Montant dépense
020	020	01	DEPENSES IMPREVUES INVESTISSEMENT		-3 500,00 €
26	261	01	TITRES DE PARTICIPATION		+3 500,00 €
TOTAL					0 €

A Melun le, 19/05/2023

Le Maire,



Louis Vogel